

AVIS

L'ensemble des personnels de l'Université est informé que la réception des dossiers **2024** relatifs aux œuvres sociales pris en charge pas COS, se fera à partir du **14 AVRIL 2024**.

Il est à rappeler que la date de fin de contrat de **CAARAMA ASSURANCE** et le **31 MARS 2024**.

N.B : les dossiers pris en charge par CAARAMA ASSURANCE sont contraints par un délai de dépôt de 75 jours à partir de la date de l'acte ou de l'évènement objet du dossier.

**LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE
DE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES**

F. MADAOU

